République Française
Département des Pyrénées-Orientales

• **Hôtel de ville**
18 avenue Maréchal Joffre
66380 Pia
04 68 63 28 07

Objet : Consultation Citoyenne Libre

Mesdames, Messieurs,

Les dimanches 10 et 24 avril 2022 auront lieux les élections présidentielles.

Vous savez également l'importance que j'apporte à la proximité, l'écoute et la démocratie.

Lors des dernières élections municipales, ma liste était composée de diverses couleurs politiques. Tous mes élus ont un seul but : l'intérêt général. Quant à moi, cela ne fait aucun doute pour personne, je suis un homme de droite avec un seul but « vous servir et non se servir ».

J'ai la responsabilité de réaliser l'ensemble du programme pour lequel vous m'avez élu :

- La responsabilité de dynamiser notre ville.
- La responsabilité de redorer le blason de notre commune.
- La responsabilité de rétablir la situation financière et tant d'autres...

J'assume l'ensemble de mes missions et obligations. Aujourd'hui il me revient la responsabilité, en qualité de Maire, d'apporter un parrainage à un candidat pour l'élection présidentielle.

La multitude des candidats, les différences entre leurs programmes et parfois même leurs personnalités, le doute et la désaffection par le plus grand nombre du système politique m'ont conduit à décider de mettre en place une consultation citoyenne libre.

Parce que votre parole m'est chère, les vielles méthodes politico-politiciennes doivent prendre fin, les vieux agissements qui consistent à être Maire/Roi sont hors d'âge. Le Conseil Municipal ainsi que moi même doivent être, à mon sens, les porte-paroles **de l'ensemble des administrés.**

Cette consultation citoyenne libre aura lieu du lundi 31 janvier 2022 à 8h30 au vendredi 7 février 2022 à 12h00, à l'accueil de la mairie de Pia.

Seules les personnes de la commune dûment inscrites sur les listes électorales pourront y participer (se munir d'une carte électorale ou d'une carte d'identité). Les votants ne pourront être porteurs que d'une seule procuration qui devra être manuscrite et signée du mandant.

La liste des candidats déclarés ou en passe de l'être sera affichée à l'entrée de la mairie.

Des bulletins de vote vierges seront disponibles à l'accueil. Vous devrez y inscrire le nom du candidat que vous souhaitez parrainer (prévoir un stylo bille).

Si, il y a égalité entre les candidats, la désignation se fera par tirage au sort.

Afin de rendre cette consultation parfaitement crédible, elle ne sera validée que si 500 personnes se déplacent. A défaut, le dépouillement n'aura pas lieu et aucun parrainage ne sera attribué.

Je vous remercie pour votre implication pour que la démocratie puisse s'exprimer, certain de votre mobilisation, je vous dis à bientôt.

Jérôme Palmade
Maire de Pia